



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/02/2024

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE : PARTICIPATION DE CHRISTOPHE BÉCHU ET D'AGNÈS PANNIER-RUNACHER À LA CONFÉRENCE « ATTÉNUATION ET DIAGNOSTICS CLIMAT » ORGANISÉE PAR L'ADEME

Les agriculteurs sont parmi les premiers touchés par les conséquences du dérèglement climatique. Le secteur agricole doit donc s'engager pleinement dans une double démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Lors d'une conférence organisée par l'ADEME au Salon international de l'agriculture, M. Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Mme Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ont présenté les principales mesures nécessaires pour accompagner le monde agricole dans l'adaptation des modes de production aux effets du dérèglement climatique, et à participer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'agriculture constitue le 2^{ème} secteur le plus émetteur de France, avec 81 Mt éqCO₂ par an, ce qui équivaut à 18 % des émissions de GES nationales. Ainsi, l'agriculture doit contribuer à l'effort national d'atténuation et de réduire ses émissions de 13 millions de tonnes éqCO₂ pour atteindre 68 millions de tonnes d'ici 2030.

Pour accompagner le secteur agricole dans sa décarbonation, l'État déploie des dispositifs à l'instar du « label bas-carbone » qui valorise les modes d'exploitation qui « stockent du carbone ». Depuis sa mise en place en 2018, 2,3MtCO_{2e} ont ainsi été labellisées sur un ensemble de 918 projets.

C'est également le cas du « bon diagnostic carbone » (BDC), dispositif de France relance piloté par l'ADEME avec le Ministère en charge de l'agriculture, sur la période 2021-2023, qui permet d'offrir aux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans la possibilité de réaliser un diagnostic carbone suivi d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé de leur exploitation. Les premiers résultats sont encourageants avec environ 3 400 agriculteurs accompagnés. Ces diagnostics carbone sont essentiels pour aider les agriculteurs à prendre en compte les enjeux du changement climatique dans les orientations des exploitations agricoles.

Dans le cadre du Salon de l'agriculture, **les ministres ont annoncé que le Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture et le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) prévoiront la mise en place de diagnostics de résilience agricole** qui permettront l'accompagnement à la réalisation de diagnostics climat à l'échelle des exploitations agricoles et le développement des approches collectives et territoriales. **Cette mesure, dotée de 32 millions d'euros sur 2024**, participera à la construction de stratégies climat combinant les volets adaptation et atténuation et sera mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire avec l'ADEME.

Christophe BÉCHU a déclaré : « *Ma venue au Salon international de l'Agriculture me permet de marteler un message absolument essentiel : l'agriculture et l'écologie sont les deux jambes d'un même corps. Si l'une n'avance plus, l'autre trébuche. Les agriculteurs sont les premières victimes du dérèglement climatique. Alors, nous devons agir collectivement pour permettre au secteur agricole d'opérer une transition écologique efficace et sereine.* »

Agnès PANNIER-RUNACHER a déclaré : « *Les agriculteurs sont les premiers témoins et les premières victimes du dérèglement climatique. Nous devons tout mettre en œuvre pour les accompagner et qu'ils soient plus résilients. Ces diagnostics climat permettront à chaque exploitant de mieux comprendre et anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur son exploitation propre, de lui donner les clés pour s'adapter, et de l'accompagner dans la mise en œuvre de solutions concrètes dans son exploitation.* »

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

**Service presse de Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

**Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher,
ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

secretariat.cann@agriculture.gouv.fr

Service presse de l'ADEME

Tél : 01 58 47 81 28

Mél : ademepresse@havas.com

[Désinscription ici](#)